



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO E-E101552

VALABLE JUSQU'AU 31/12/2026

ÉDITÉ LE 12/12/2025

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/07/2008

Forme juridique : SARL

Capital : 108 848

Registre du commerce ou répertoire des métiers :

RC SAINT QUENTIN 50841873800011

Siret : 508 418 738 00011

Code NACE : 4399C

Numéro caisse de congés payés : 4406880

Assurance Responsabilité Travaux :

GROUPAMA 164669920001

Assurance Responsabilité Civile :

GROUPAMA 164669920001

Situation fiscale et sociale : A jour au 30/10/2025

Raison sociale : ETABLISSEMENTS QUENNESSON

30 BIS RUE PAULIN PECQUEUX
02110 BOHAIN-EN-VERMANDOIS

Téléphone : 03 23 07 11 86

Fax : 03 23 07 11 86

Portable : 06 24 49 37 64

Site Internet : <http://www.ets-quennesson-avis.fr>

E-mail : chris.renov@orange.fr

Responsabilité légale :

QUENNESSON CHRISTOPHE GÉRANT

Effectif moyen : 24 Tranche de classification : EFF3

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5231 PROB	Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2 Mention RGE	11/03/2025
8611	Efficacité énergétique - "ECO Artisan®" (Chauffagiste,Couvreur,Maçon,Menuisier,Plâtrier / Plaquiste,Plombier)	25/10/2022

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz	01/01/2021
o Pompe à chaleur : chauffage	11/03/2025
o Chauffe-Eau Thermodynamique	11/03/2025
o Radiateurs électriques, dont régulation.	01/01/2021
o Ventilation mécanique	01/01/2021
o Fenêtres, volets, portes donnant sur l'extérieur	01/01/2021
o Fenêtres de toit	01/01/2021
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	01/01/2021
o Isolation des murs par l'extérieur	01/01/2021
o Isolation des toitures terrasses ou des toitures par l'extérieur	01/01/2021
o Isolation des combles perdus	01/01/2021
o Isolation des planchers bas sur local non chauffé	28/04/2025

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.

1/1